

Ipjmag - le magazine réalisé
par les étudiants de l'IPJ

-- Police-Justice --

Police-Justice

Justice

**Procès Colonna : le
#171; commando
Erignac #187; laisse
planer le doute**

Florence Floux [29ème
promotion]
dimanche 16 décembre 2007

Appelés à la barre par la défense, les complices présumés du berger de Cargèse, déjà condamnés et emprisonnés pour l'assassinat du préfet, innocentent leur ami du bout des lèvres.

« Tu es un homme d'honneur, si tu avais commis cette action, tu l'aurais revendiquée. Par conséquent tu n'y étais pas. » C'est par cette phrase ambiguë qu'Alain Ferrandi, membre du « commando Erignac » déjà condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella et l'assassinat du préfet de Corse, est venu innocenté son camarade. Une déclaration qui a bien peu convaincu la cour. Assumant sa participation depuis sa garde à vue de mai 1999, Alain Ferrandi a toujours refusé de donner les noms de ses complices, y compris ceux qui sont aujourd'hui en prison comme lui. La manière dont cet ancien employé d'une société de transports d'Ajaccio, vieille connaissance du berger, a affirmé l'innocence d'Yvan Colonna à la barre, sans un seul regard pour lui, a de quoi susciter l'interrogation. D'autant plus qu'il reconnaît ne pas être le tireur, bien qu'il considère que « sa responsabilité est entière ».

Les rétractations de Pierre Alessandri auront elles aussi laissé perplexe. Ami d'enfance d'Yvan Colonna, Pierre Alessandri l'avait dénoncé pendant sa garde à vue. Dénonciation sur laquelle il était revenu lors de son procès en 2003, se présentant ensuite et pour la première fois comme le tireur, après avoir été condamné à la perpétuité. Interrogé par l'avocat de la famille Erignac sur le temps qu'il a mis à innocenter Yvan Colonna, il lâche : « J'étais dans une logique d'attente, je n'étais pas prêt à assumer. » Autant de déclarations peu convaincantes de la part des deux hommes qui d'après l'accusation, forment, avec Yvan Colonna, le trio exécutant de l'assassinat du préfet Erignac.

Des troubles de la mémoire embarrassants

C'est au cours de leurs gardes à vue de 1999 que les membres du « commando Erignac » ont avoué leur participation à l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella et au meurtre du préfet. Leurs épouses ou conjointes respectives avaient également été entendues par les services de police. Elles avaient alors affirmé avoir vu Yvan Colonna en compagnie de leurs époux le soir même de l'assassinat de Claude Erignac. Des propos qu'avaient confirmés leurs compagnons à l'époque.

Les épouses des membres du « commando Erignac » sont également venues à la barre. Manifestement mal à l'aise, elles ont déclaré ne plus se souvenir de rien ou avoir avoué sous la contrainte policière. Des troubles de la mémoire et des déclarations du bout des lèvres qui insupportent Yvan Colonna : « Moi non plus ça ne me convainc pas. Je ne comprends pas qu'ils n'aient pas pris l'initiative de dire : Ce type est innocent, il faut le faire sortir. Je n'ai jamais tué personne, moi, monsieur le président. »

A lire également :

► [Yvan Colonna rattrapé par ses juges](#)